

#33
PRINTEMPS
ÉTÉ 2023

VAISON VENTOUX

infos

JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAISON VENTOUX



LE COMPOST :
ON S'Y METTOUS !

WWW.VAISON-VENTOUX.FR

#ÉDITO



Bien chez nous, aujourd'hui comme demain !

Un certain nombre de méthodes de fonctionnement sont désormais établies au sein de Vaison Ventoux, sur la base d'un pacte de gouvernance respectueux de toutes les communes et de tous leurs élus.

Les décisions sont collégiales entre tous les maires. Tous les dossiers votés en Conseil communautaire sont débattus au préalable en Bureau des maires.

De plus - après les rencontres publiques de présentation de nos actions, organisées à l'automne dernier - nous avons désormais à cœur de tenir régulièrement des réunions directement auprès des habitants, afin de donner davantage de lisibilité à l'action de l'institution. Récemment encore, nous avons consulté avec succès la population de la commune sur le projet de micro-crèche envisagé à Rasteau. Prochainement, nous consulterons les habitants sur le fonctionnement de nos déchetteries et ferons des propositions pour progresser encore dans le traitement global de nos déchets. Car il s'agit d'un enjeu majeur : tant sur le plan environnemental que financier.

En partenaire fiable des communes, notre Communauté de communes occupe une large place dans le paysage des décisions publiques locales. Tant en matière de services publics quotidiens que pour assurer le financement d'investissements lourds : prochainement, une nouvelle micro-crèche, le nouveau Pôle culture-jeunesse à proximité de la Cité scolaire, la vélo-route, qui traversera notre intercommunalité pour relier la vallée du Rhône et les Baronnies... Elle peut le faire car les finances y sont gérées avec rigueur et qu'elle bénéficie de subventions significatives du Département, de la Région et de l'Etat. Tout cela permet d'assurer l'avenir sans recourir au matraquage fiscal, auquel nous nous refusons catégoriquement.

La saison haute qui s'ouvre constitue un point culminant de notre action : journée des familles, spectacles de fin d'année, activités à l'Accueil de loisirs et au Club jeunes, actions de notre Office de tourisme. Les élus de Vaison Ventoux œuvrent à plein - en collaboration avec les communes, au plus près de chacun de vous et dans le respect des finances publiques - pour que demain encore plus qu'aujourd'hui, il fasse bon vivre en Pays Voconces !

Bien cordialement.

Jean-François PÉRILHOU
Maire de Vaison-la-Romaine,
Président de la Communauté de
communes Vaison Ventoux,
Conseiller régional de
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

SOMMAIRE
DOSSIER Le compost : on s'y met tous P.04
CULTURE Musique et danse à l'honneur P.08
JEUNESSE Cap sur l'été de vos enfants ! P.09
SENIORS Prévenir la dénutrition P.10

#L'ACTU



- En route vers les JO 2024 ! -

À l'approche des jeux olympiques qui se dérouleront en France à l'été 2024, l'intercommunalité souhaite porter encore plus haut les valeurs du sport ! Le 19 avril, Jean-François Périlhou, président de l'intercommunalité, recevait le label "Terre de jeux 2024" de la part du président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Vaucluse, Roland Davau, en présence de Christelle Jablonski-Castanier, vice-présidente du Département de Vaucluse en charge des sports. Avec ce label, la Communauté de communes s'engage à développer encore davantage ses pratiques sportives. Coup d'envoi le 15 juin avec une journée d'olympiades à laquelle 550 élèves participeront avec le soutien de partenaires parmi lesquels le Département, le CDOS 84, la Ville de Vaison-la-Romaine, Super U, Intersport ou La Cristaline.



**La
Semaine
Bleue**
À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale
des retraités et
personnes âgées
du 2 au 8 octobre 2023



- Accompagner les séniors -

Dans le cadre de sa commission Affaires Sociales, confiée à Chantal Fritsch, vice-présidente, la Communauté de communes Vaison Ventoux souhaite œuvrer en faveur des séniors. Ainsi se propose-t-elle de promouvoir et coordonner des actions dans nos communes dans le cadre de la Semaine bleue, qui aura lieu du 2 au 8 octobre 2023 sur le thème « VIEILLIR ENSEMBLE, UNE CHANCE À CULTIVER ! ». **Si vous êtes intéressé par cette organisation, si vous avez des suggestions, n'hésitez à en informer votre commune ou à contacter la Communauté de communes au 04 90 36 16 29.**



#LE CHIFFRE



>>> 306

C'est le nombre d'adolescents de 10 à 17 ans inscrits au Club jeunes cette année : un record !

DOSSIER | Mieux gérer nos déchets alimentaires

LE COMPOSTAGE : C'EST FACILE ET FERTILE !



Au 1^{er} janvier 2024, la loi évolue : tous les ménages devront disposer d'une solution permettant de trier leurs déchets alimentaires. L'objectif est de ne plus jeter ses épluchures, restes de repas et autres biodéchets dans la poubelle de cuisine !

Que faire de ses déchets alimentaires ?

Le compostage est une solution facile, écologique et économique pour traiter les déchets biodégradables. C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, la Communauté de communes propose des composteurs individuels à tarif réduit pour aider la population à faire du compost quand on dispose d'un jardin. Mais comment faire sans espace extérieur ? Pour permettre à tous les habitants de composter leurs déchets, l'intercommunalité expérimente le compostage collectif sur plusieurs communes depuis deux ans. Il s'agit

de bacs à compost installés sur le domaine public et utilisés par plusieurs foyers. La Communauté de communes a décidé de renforcer le dispositif de compostage collectif, de déployer des aires sur ses 19 communes et de mieux les aménager.



Le compostage collectif, comment ça marche ?

L'installation des nouvelles aires de compostage collectif en Vaison Ventoux a démarré en mai 2023, en concertation avec les mairies. Chaque commune dispose désormais, à minima, d'une aire de compostage équipée de trois bacs : l'un pour les dépôts, le deuxième stockant le broyat et le troisième réservé à la maturation. Comme pour le compostage individuel, on trie chez soi ses déchets alimentaires, puis on les apporte sur l'aire de compostage collectif. Toutes les explications sont données dans les pages suivantes (détachables). *Une plaquette est également disponible en mairie, à la Communauté de communes ou téléchargeable sur www.vaison-ventoux.fr*



Composter, c'est quoi au juste ?

Le compostage est un processus naturel qui transforme la matière organique (déchets alimentaires comme les épluchures de légumes, les restes de repas, les coquilles d'œuf...) en terreau fertile (le compost) grâce aux micro-organismes qui participent à sa décomposition.

Je veux composter : je commence par quoi ?

→ **Vous avez un jardin** : optez pour le compostage individuel ! Vous pouvez acheter votre composteur individuel à la Communauté de communes (25€ au lieu de 60€) en le réservant sur www.vaison-ventoux.fr, en appelant au 04 90 36 16 29 ou en venant au siège au 375, avenue Gabriel Péri à Vaison-la-Romaine.

→ **Vous n'avez pas de jardin** : trouvez l'aire de compostage collective la plus proche de chez vous sur www.vaison-ventoux.fr !

POURQUOI COMPOSTER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Pour protéger l'environnement

→ Le compostage présente des avantages écologiques. Il détourne les déchets alimentaires de la mise en décharge ou de l'incinération, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre.



Pour réduire nos dépenses

→ Cette pratique vous permet de participer activement à la maîtrise du coût de nos déchets en diminuant les volumes collectés et traités. 150 000€ / an d'économie possible. Ensemble, nous avons un rôle à jouer pour limiter notre taxe liée aux ordures ménagères !

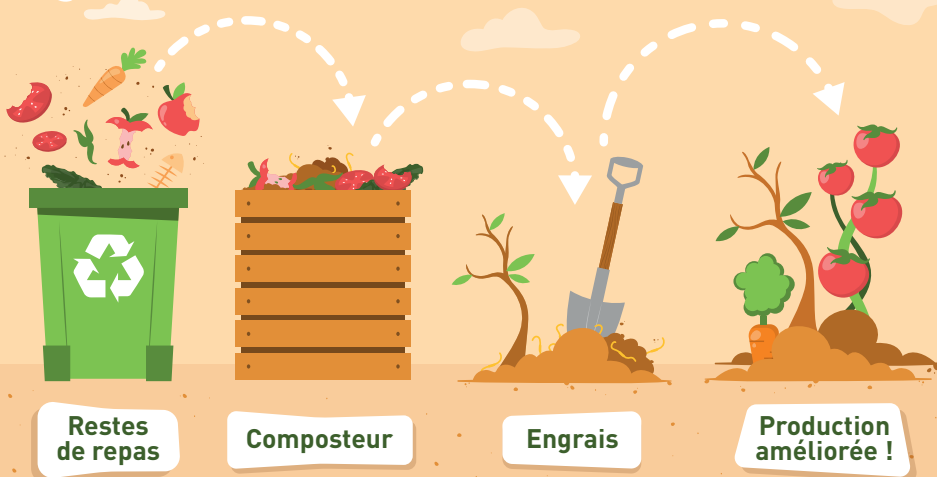


Pour obtenir une excellente matière première

→ Le compost est un engrais 100 % naturel et gratuit qui peut être utilisé pour fertiliser les jardins et les espaces verts d'une commune.



CYCLE DU COMPOSTAGE



»» 30%

du poids de notre poubelle actuelle est constitué de déchets compostables. C'est énorme !

COMMENT FAIRE DU COMPOST

À mon domicile

Je trie mes déchets alimentaires dans un seau



LES DÉCHETS QUE L'ON VA COMPOSTER :

- Épluchures
- Fruits et légumes abîmés
- Fanes de légumes
- Fleurs fanées ou non
- Marc de café ou de thé
- Coquilles d'œufs écrasées
- Restes de repas

LES DÉCHETS QUE L'ON NE VA PAS COMPOSTER :

- Sacs en plastique (même biodégradables)
- Coquillages
- Mégots
- Couches
- Litière
- Serviettes hygiéniques

Sur l'aire de compostage

1.

Je jette de dépôt



BAC DE BROyat

Le broyat, d'origine locale, est composé de copeaux de déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Ces éléments secs sont indispensables au processus de dégradation des déchets qui permettra d'obtenir un bon compost.

NE RIEN DÉPOSER DANS CE BAC.

POSTAGE COLLECTIF ?

• FEUILLET •
DÉTACHABLE

postage où trois bacs sont installés

mes déchets dans le bac
t et les étale

2. Je recouvre
avec du broyat



BAC DE DÉPÔT

Les micro-organismes (bactéries et champignons) et les vers vont commencer à décomposer les déchets.

CE BAC SERA CONTRÔLÉ ET MÉLANGÉ RÉGULIÈREMENT.

Une fois plein, son contenu sera transféré dans le bac de maturation où les déchets finiront leur cycle de dégradation.



BAC DE MATURATION

Au bout de 8 à 12 mois, la dégradation des déchets est terminée. Le compost est prêt !

NE RIEN DÉPOSER DANS CE BAC.

CULTURE | École de musique et de danse Vaison Ventoux

MUSIQUE ET DANSE À L'HONNEUR !

2023 renoue avec les grands rendez-vous artistiques proposés par l'école de musique et de danse Vaison Ventoux. Plusieurs spectacles de très belle qualité sont proposés en juin et juillet, tous gratuits.



Soirée-concert « Métissages »

Vendredi 23 juin à 21h30 au Théâtre antique - Vaison-la-Romaine.

L'école intercommunale de musique nous invite à une superbe soirée-concert réunissant de nombreux acteurs de l'enseignement artistique !

Environ 330 enfants des écoles primaires de Séguret, Roaix, Cairanne, Rasteau, Villedieu, Faucon, Entrecieux, Sablet et Vaison-la-Romaine se produiront aux côtés de l'école intercommunale de musique et de danse, des classes CHAM de 4^e du collège et de la classe maïtrisienne.

Intitulée « Métissages », cette soirée sera placée sous le signe de la rencontre et du partage. Elle réunira des interprètes de différents horizons ayant travaillé ensemble pendant une année autour d'un univers musical métissé, à l'image de l'artiste invité pour cette soirée : le groupe Solar Trio. **Billets gratuits à retirer à l'Office de tourisme.**



Les rendez-vous de l'École de danse Vaison Ventoux

Cette année, les élèves de l'école intercommunale de danse se produiront à plusieurs occasions.

→ **Samedi 17 juin à 22h** au Théâtre du nymphée - Vaison-la-Romaine. Spectacle de fin d'année de l'école intercommunale de danse. Les élèves de 4 à 18 ans exprimeront tout leur talent dans une série de petites pièces chorégraphiées en danse classique et contemporaine. Billets remis directement aux familles des élèves.

→ **Dimanche 9 juillet à 21h30** au Théâtre du nymphée - Vaison-la-Romaine. Soirée « Les talents du territoire » en préambule du festival Vaison Danse. **Billets gratuits à retirer à l'Office de tourisme.**



Marie-Claire MICHEL,

Vice-présidente en charge de la culture.

« Proposer un enseignement artistique de grande qualité, qui se veut néanmoins accessible au plus grand nombre, c'est une priorité. Chaque année, la Communauté de communes investit 400 000 € pour la culture en Vaison Ventoux. Au-delà des cours dispensés au sein de notre école de musique et de danse, nous finançons également les interventions à l'année de nos professeurs de musique dans de nombreuses classes du territoire et contribuons à l'enseignement des classes CHAM du collège. Cet investissement sera renforcé par la construction du futur Pôle culture-jeunesse qui regroupera l'École de musique et de danse et le Club jeunes. »

JEUNESSE | Sorties, découvertes, jeux, sports, stages...

CAP SUR L'ÉTÉ DE VOS ENFANTS !

De 3 à 17 ans, l'été sera animé en Vaison Ventoux ! Accueil de loisirs, Club jeunes, Vaison Ventoux Sports... les services jeunesse de la Communauté de communes sont sur le pont pour accueillir vos enfants cet été.

L'ACCUEIL DE LOISIRS, pour les 3-14 ans

L'équipe de La courte échelle a concocté un programme pour que vos enfants vivent des vacances uniques entre copains et copines ! Cet été, les activités seront placées sous le signe du « Voyage dans le temps ». Nos aventuriers seront transportés de la Préhistoire au futur, en passant par l'Antiquité ou l'époque médiévale. Des baignades seront toujours proposées, sur place, à la rivière ou à la piscine de Vaison. Au programme également : des sorties en nature, au cinéma, au Mont Ventoux, des visites de grottes, ou encore, des bivouacs à l'Observatoire d'astronomie ! A noter : un bivouac « Ventoux/Savoillans » est organisé avec le Club jeunes du 25 au 29 juillet pour les enfants de 9 à 13 ans.

→ **Inscriptions à l'Accueil de loisirs pour l'été, en 2 temps sur le portail familles :**

à partir du samedi 17 juin pour les enfants dont les 2 parents travaillent et résident sur le territoire. A partir du samedi 24 juin pour les autres familles.

LE CLUB JEUNES, pour les ados

C'est à partir de 10 ans, si on est scolarisé au collège, et jusqu'à 17 ans, que l'on peut s'inscrire au Club jeunes. Il sera ouvert jusqu'au 18 août. Une trentaine de sorties sont proposées (mer, rivière, sports, parcs de loisirs...), des stages sportifs (basket, hand...) et créatifs (peinture/calligraphie, scrapbooking...) et tous les jours, un accueil libre au Club jeunes. Les séjours seront toujours au rendez-vous ! Du 10 au 13 juillet, le bivouac « Fai Boulega » rassemblera plusieurs accueils de jeunes du Vaucluse et de la Drôme pour une découverte façon « Intervilles » et « Carte aux trésors » en itinérance (7 places disponibles). Les jeunes qui fréquentent le club toute l'année le mercredi partiront également en camps d'une semaine, organisés par leurs soins : destination Tignes, puis Grasse et l'arrière-pays niçois.

→ **Inscriptions au Club jeunes sur le portail familles ou sur place :**

à partir du samedi 24 juin.



LES VACANCES SPORTIVES pour les 7-11 ans

Avec les Vacances Sportives, la Communauté de communes propose une nouvelle formule pour permettre aux enfants de 7 à 11 ans de faire du sport pendant leurs congés. Cet été, les Vacances Sportives se dérouleront du 10 au 28 juillet les lundis matins, mercredis et vendredi matins en itinérance dans plusieurs communes : Villedieu, Puyméras, Mollans, St Romain, Rasteau et Vaison. Parmi les disciplines au programme : des sports collectifs, du skate américain, du vélo ou des sports de raquette...

→ **Inscriptions aux Vacances Sportives sur le portail familles :**

à partir du 19 juin.

IMPORTANT POUR LES INSCRIPTIONS

*Pour s'inscrire aux activités des services jeunesse, votre dossier doit être d'abord constitué, complet et à jour sur le portail familles : **vaison-ventoux.portail-familles.app**. Pensez à compléter toutes les pièces au plus vite !*



- CEPV : la dynamique entrepreneuriale ! -



Depuis 2022, la Communauté de communes accueille les réunions mensuelles du CEPV, Club d'Entreprises du Pays de Vaison, lors de petits-déjeuners ou de pauses managériales du soir (en photo, la réunion du 3 mai sur le thème « L'argent et l'homme, vitamines de l'entreprise »). Un partenariat fructueux pour travailler ensemble à la dynamique économique du territoire Vaison Ventoux. Avec 90 adhérents, le club se positionne en faveur d'activités permettant aux chefs d'entreprise de développer leurs compétences de savoir, savoir-faire et de savoir-être. Rompre l'isolement de l'entrepreneur, réseauter, s'entraider ou se former... autant de bonnes raisons d'adhérer au club d'entreprises ! Les membres sont issus de tailles, de cultures et de secteurs variés, favorisant l'enrichissement par les regards croisés.

Contact CEPV : Marie-Thérèse Mertens, Présidente.
Tel. 06 44 30 98 27 / president@cepv.fr

SOLIDARITÉ | Accompagner nos aînés

SÉNIORS : PRÉVENIR LA DÉNUTRITION

L'une des clés du « bien vieillir » est l'alimentation. Chez un sénior, la perte de poids n'est pas anodine et doit mobiliser l'attention des proches.



La Communauté de communes participe aux réunions de coordination gérontologique Vaison-Malaucène portées par le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) du Haut Vaucluse. Ce groupe de travail sensibilise à l'enjeu majeur du « bien vieillir ».

Contrairement à ce que l'on peut penser, les besoins nutritionnels des séniors sont les mêmes que ceux des plus jeunes. **Leurs besoins en protéines sont même plus importants.** Le premier indicateur de la dénutrition est la perte de poids. Des signes doivent alerter : vêtements qui flottent, alliance qui ne tient plus au doigt, perte de 3 kg ou plus, sensation de faiblesse musculaire, essoufflement et fatigue inhabituels, désintérêt pour cuisiner...

Pour une personne de 75 kg, l'apport journalier de protéines recommandé est de 150 g. Parmi les aliments riches en protéines, on trouve la spiruline, le fromage à pâte dure type gruyère, la dinde, le thon et sardines en conserve, les lentilles et pois cassés, le camembert, le foie, les amandes ou le steak de bœuf...

Comment prévenir la dénutrition ? Manger des protéines dès le matin et au goûter (fromage blanc ou fromage) est une solution. Rehausser les plats avec épices, aromates et condiments, sortir les plats des barquettes pour les rendre plus attrayants, introduire des boissons gazeuses pour lutter contre la déshydratation ou partager les repas avec ses proches pour plus de convivialité sont également de bons moyens de réveiller l'appétit !

TRAVAUX | Fonds de concours intercommunal

NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS DANS LES VILLAGES

Nos communes rurales ont toutes besoin de réaliser des travaux de rénovation ou de créer de nouvelles infrastructures pour délivrer les services attendus par leurs administrés. Avec la création du Fonds de concours intercommunal, la Communauté de communes soutient financièrement nos villages pour leur permettre de réaliser certains projets. Quatre nouvelles communes ont bénéficié de cette aide précieuse !

À SAINT-MARCELLIN-LÈS-VAISON



14 000 €

ont été attribués par l'intercommunalité pour aider la commune à acquérir et aménager deux parcelles en contre-bas de la place de la mairie. L'objectif est de renforcer la centralité du village en créant un espace de stationnement et un chemin d'accès.

À ENTRECHAUX

22 000 € ont été attribués par l'intercommunalité pour aider la commune à aménager plusieurs points d'apport volontaire des déchets (en photo), rénover la conduite d'eau de l'école maternelle, réhabiliter un logement communal, restaurer la toiture de la mairie (à venir) et installer un poteau de défense extérieure contre les incendies quartier Fanaud (à venir).



À SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS

6 200 € ont été attribués par l'intercommunalité pour contribuer au financement des travaux de réfection du parking de la salle des fêtes réalisés au printemps 2023.

À RASTEAU



19 000 €

ont été attribués par l'intercommunalité pour soutenir la rénovation de la toiture de l'école et les travaux de mise aux normes d'accessibilité à l'école et à la mairie. En photo, Laurent Robert, Maire, présente la nouvelle rampe d'accès de l'école.



ZOOM SUR :

Aurez-vous sa peau ?



Le compost, c'est facile et fertile !

Toutes les infos pour démarrer
votre compost sur www.vaison-ventoux.fr

 @VaisonVentoux  ccvaisonventoux  @CCVaisonVentoux